

# Vérines

#05

Avril 2023

Fontpatour Vérines Loiré

# le lien



**PAGES 08 et 09**  
**BUDGET**

Photo : Lagune du Lézard



## 02 | INFOS PRATIQUES

### > Infos pratiques

SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Police.....	17
Médecins d'Urgence.....	3624
Pharmacie de garde.....	3237
Centre anti-poison (Bordeaux).....	05 46 96 40 80
Hôpital de La Rochelle.....	05 46 45 50 50

### > Numéros Utiles

Gendarmerie de Marans.....	05 46 01 10 27
Gendarmerie de Nuaille.....	05 46 01 81 01
ENEDIS (EDF - Sécurité dépannage).....	09 72 67 50 17
CDA Assainissement.....	05 46 30 36 23
CDA Urbanisme.....	05 46 30 36 23

### > MAIRIE

#### • Accueil

Tél. 05 46 37 01 35 ✉ [accueil@verines.fr](mailto:accueil@verines.fr)  
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 13h  
Mardi et jeudi de 15h30 à 18h30

#### • Urbanisme sur rendez vous

Tél. 05 46 37 01 35 ✉ [urbanisme@verines.fr](mailto:urbanisme@verines.fr)

#### • Affaires scolaires

**Inscription, Restaurant scolaire**  
Tél. 05 46 37 01 35

#### • Bibliothèque

Tél. 05 46 41 87 93 ✉ [bibliotheque@verines.fr](mailto:bibliotheque@verines.fr)  
Mercredi 10h-12h et jeudi 17h-19h

#### • CCAS sur RDV en mairie

Tél. 05 46 37 01 35 ✉ [cecile.baillieul@verines.fr](mailto:cecile.baillieul@verines.fr)  
Vendredi 15h30-17h30

SOS Enfance Maltraitée.....	119 ou 0 800 05 41 41
SOS Amitié.....	05 46 45 23 23
Violences aux femmes.....	3919
SAMU SOCIAL.....	115
SOS SUICIDE.....	3114
URGENCES pour les personnes SOURDES et MALENTENDANTES (utilisable en fax ou SMS).....	114

Centre des impôts.....	05 46 27 61 00
Trésorerie Principale Périgny.....	05 46 44 38 66
Centre des impôts.....	05 46 27 61 00
Médiation Sociale.....	05 46 41 32 32/06 70 80 88 93 (ALPMS)

#### • Assistante sociale sur rendez-vous

Tél. 05 17 83 44 60  
Lundi au vendredi de 8h45-12h30 et 13h-17h15

### > Autres services

#### • Groupe scolaire Lucile Desmoulins

Tél. 05 46 37 08 22 ✉ [e-verines@ac-poitiers.fr](mailto:e-verines@ac-poitiers.fr)

#### • Accueil périscolaire - Centre de loisirs PAPJ

Tél. 05 46 01 97 69 / 06 25 34 46 80 ✉ [contact@papj.fr](mailto:contact@papj.fr)

#### • Service Postal - Epicerie de Vérines

Lundi au samedi 8h15-12h30 et 15h30-9h15 ;  
Dimanche 8h15-12h30. Fermé le mercredi.

#### • Déchetterie

Lundi 14h-19h ; Mardi, mercredi, vendredi et samedi  
9h-12h et 14h-18h

#### • Enlèvement des encombrants sur rendez-vous

Tél. 0805 295 315

## Mairie de Vérines

Infos contact Mairie  
15, rue de la Verrerie 17540 Vérines  
Tél : 05 46 37 01 35  
[accueil@verines.fr](mailto:accueil@verines.fr)

Retrouvez-nous en ligne sur  
[www.verines.fr](http://www.verines.fr) ou  
sur notre page Vérines Infos

Téléchargez l'application PanneauPocket  
sur votre téléphone

ISSN 2823-4294

Directrice de publication  
Line Méode

Comité de rédaction  
Commission communication

Contact  
[urbanisme@verines.fr](mailto:urbanisme@verines.fr)  
[comptabilite@verines.fr](mailto:comptabilite@verines.fr)  
[bibliotheque@verines.fr](mailto:bibliotheque@verines.fr)

Création graphique  
SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU  
[sonia@soaddict.com](mailto:sonia@soaddict.com)

Photos  
Aurélien Faïdy : [contact@autofocus-prod.fr](mailto:contact@autofocus-prod.fr)  
Association Vie Sauvage ; AdobeStock ; Freepik

Impression  
Raynaud Imprimeurs T 05 49 06 10 66



## Sommaire

 **02**  
INFOS PRATIQUES - MAIRIE

 **04**  
URBANISME

 **05**  
TRAVAUX - URBANISME

 **06**  
ENVIRONNEMENT

 **08**  
BUDGET

 **10**  
ÉCOLE

 **11**  
JEUNESSE ET SPORT

 **12**  
VIE SOCIALE

 **13**  
MOBILITÉ - NUMÉRIQUE

 **14**  
AGGLO

 **15**  
GENS D'ICI

 **16**  
CULTURE

 **18**  
ASSOCIATIONS

 **19**  
MARCHÉS

 **20**  
AGENDA



Chères Vérinoises, chers Vérinois,

Le 13 janvier dernier, nous nous sommes retrouvés pour la première fois de ce mandat pour renouer avec la cérémonie des vœux. Ce fut un moment intense, entourée des membres du conseil municipal, de mes collègues maires et de notre députée. Cet instant de communion a montré combien l'union de toutes les forces du territoire restait la condition de la réussite de nos actions. Vous y avez participé nombreux et avez pu constater que les projets ne manquaient pas.

Comme annoncé, une des premières mesures prises en ce début d'année a été le changement des fenêtres et des portes extérieures de la salle des fêtes. Ces travaux rendus nécessaires de par leur vétusté, rentrent dans le cadre de la politique d'économie énergétique initiée pour pallier l'augmentation exponentielle annoncée.

La toiture de notre église a fait peau neuve comme vous avez pu le voir. Les échafaudages ont quitté la place et l'accès à l'édifice sera bientôt possible. Pour que le ciel ne tombe pas sur la tête de nos paroissiens il reste à consolider par endroits la voûte qui a subi quelques désordres dus aux infiltrations répétées d'eau de pluie.

Au printemps prochain, nous nous retrouverons pour diverses inaugurations: les arbres de naissance, l'aire de loisirs de Fontpatour et le skate-park de Vérines.

Je sais que les besoins sont grands et les attentes nombreuses mais les contraintes financières sont de plus en plus prégnantes pour notre collectivité et ce malgré les efforts que nous avons déployés depuis près de 3 ans. Il nous faut faire des choix. Celui de la restructuration de notre école en est un. Nous nous battons pour faire aboutir ce beau projet certes coûteux, j'en conviens, mais indispensable.

Nous n'avons de cesse de trouver des solutions pour améliorer votre quotidien tout comme nos associations qui se démènent pour concocter des animations, pour satisfaire et réjouir tous les publics. Il suffit de consulter le programme des festivités prévues pour cette année pour en être persuadé. Pour ce faire, elles ont besoin de vous. N'hésitez pas à vous engager ! Les bras et les idées novatrices sont les bienvenus.

Sachez que nous poursuivons notre politique de lien entre tous les habitants pour faire avancer notre commune, une commune que nous voulons à la fois dynamique, solidaire et audacieuse.

La clé de la réussite n'est-elle pas dans le courage d'oser? Alors osons!

Faisons nôtre la devise de Goethe «Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie» et je sais mes chers concitoyens que vous n'en manquez pas tout comme votre équipe municipale.

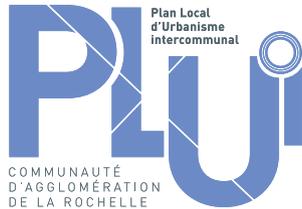
Bien à vous.

Line Méode, *Maire de Vérines*



### › PLU intercommunal : mode d'emploi

**Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre parcelle (extension, changement de clôture, installation d'une piscine, gestion des eaux pluviales, obligation en terme d'espaces verts...) mais vous ne savez pas ce que vous avez le droit de faire ?**



Pour vous aider à vous y retrouver, n'hésitez pas à consulter le Mode d'emploi du PLUi. Il s'agit d'un document clair et didactique ayant vocation à expliquer la philosophie et les attentes pour notre territoire en termes d'insertion urbaine, de qualité architecturale et paysagère et d'aménagement du territoire.

Ce mode d'emploi s'adresse à toutes et tous, que vous soyez propriétaires ou professionnels de l'immobilier.

Il s'organise sous forme de **25 fiches thématiques** réparties en **6 grandes familles** (chacune ayant une couleur dédiée pour se repérer facilement) :

#### Informations générales

Présentation des différentes pièces constituant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), explication des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques, rappel des formalités administratives pour déposer une autorisation d'urbanisme...

#### Intervenir sur les espaces extérieurs

Le coefficient de biotope et les plantations, le stationnement, la gestion des eaux pluviales, les clôtures.

#### Construire, agrandir ou rénover une habitation

Implanter une construction neuve, la hauteur, l'aspect extérieur, l'isolation thermique, les extensions / surélévations, construire une annexe ou une piscine.

#### Réaliser un lotissement ou une opération d'ensemble

La mixité sociale, réussir un lotissement ou une opération d'ensemble, réaliser un projet dans une OAP spatialisée, gérer les lisières urbaines.

#### Aménager / construire un local d'activité ou un bâtiment agricole

Où installer un local commercial ou d'activité, construire un bâtiment d'activité, ou un bâtiment agricole.

#### Construire un immeuble

Traiter les RDC, la hauteur, appliquer le séquençage architectural.

Ce mode d'emploi reste un outil de compréhension ludique mais n'a pas vocation à se substituer au PLUi qui reste le seul document en vigueur.

Si vous souhaitez le consulter en version papier, il est disponible en mairie.

Vous trouverez également ce mode d'emploi sur le site internet de la commune : [verines.fr](http://verines.fr)

Une actualité à ce sujet est en ligne sur le site Internet de l'Agglo : [agglo-larochelle.fr/-/le-mode-d-emploi-du-plui-est-en-ligne-](http://agglo-larochelle.fr/-/le-mode-d-emploi-du-plui-est-en-ligne-)

Le mode d'emploi est également disponible dans la rubrique dédiée au PLUi : [agglo-larochelle.fr/plui](http://agglo-larochelle.fr/plui)





## › Salle des Fêtes



Afin de maintenir en état le patrimoine de la commune et améliorer l'isolation de ses bâtiments, les ouvertures de la salle des fêtes côté mairie ont été remplacées : quatre fenêtres et trois portes ont été changées pour un montant de 2 030 €TTC et posées par les équipes techniques municipales

**Coût en régie 2 217,60 €**

Une subvention du département a été obtenue pour ces travaux.

## › Couverture église



La couverture de l'église est enfin terminée.

**Coût de l'opération : 58 094,39 €HT**

Participation de la fondation du patrimoine : 4 500 €

Subvention du département : 10 249 €

Dons de particuliers : 15 342 €.

Des travaux de remise en état de la voûte du côté du transept ont été réalisés, notamment la reprise des plafonds suite aux dégâts causés par les infiltrations. L'église est désormais accessible.

## › Vente de gré à gré de 2 terrains à bâtir à Loiré

La commune de Vérines est propriétaire de deux terrains constructibles situés au lieu-dit « Loiré » - Rue Prieuré de Roncevaux 17540 VÉRINES - Parcelles A 2221 et A 2222. Ne présentant pas d'intérêt pour un usage communal, la commune a décidé de les mettre en vente à l'amiable (vente de gré à gré) par délibération du Conseil municipal en date du 28 février 2023 et d'organiser un appel à candidatures les biens suivants :

	Contenance	Zone PLUi	Prix (terrain non viabilisé)
Lot A Parcelle A2221	290 m <sup>2</sup>	UV1	58 000 euros
Lot B Parcelle A2222	296 m <sup>2</sup>	UV1	59 200 euros

Le prix fixé pour ces parcelles non viabilisées a été évalué à un prix au mètre carré de 200 € minimum. Le cahier des charges ci-dessous fournit la description de l'opération et définit les modalités de déroulement de cette procédure.

Les offres devront parvenir au plus tard le 31 mai 2023 à 13h :

- Sous enveloppe cachetée à l'attention de Madame le Maire, en recommandé à la Mairie de Vérines - 15 rue de la Verrerie 17540 VÉRINES
- Ou être remises contre accusé réception au secrétariat des services administratifs aux jours et heures d'ouverture de la Mairie

Le service Urbanisme de la commune est chargé de l'instruction et du suivi de ce dossier.

Pour tout renseignement : Service Urbanisme  
05 46 37 69 85 - [urbanisme@verines.fr](mailto:urbanisme@verines.fr)

## › Alarme Services Techniques



Les locaux des services techniques sont désormais équipés d'un système d'alarme avec télésurveillance, suite à des actes de malveillance.

**Coût des travaux : 3 288 €HT**

## › Voirie



L'état des voiries et chemins communaux nécessitant une nouvelle intervention, une deuxième campagne de pose d'enrobé à froid sera réalisée par les équipes municipales afin de combler les nids de poule et autres défauts de la chaussée. Une livraison de 15 tonnes sera mise en oeuvre prochainement.



### › Le programme re-sources

**L'eau brute provenant de captages stratégiques et du fleuve Charente peut être menacée par des pollutions diverses. Les captages classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement ou de la Conférence Environnementale bénéficient du programme Re-Resources dont l'ambition est de reconquérir la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable.**

C'est dans ce cadre qu'Eau 17, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente et l'Agglo de La Rochelle œuvrent ensemble avec leurs partenaires agricoles et financiers pour accompagner les acteurs du monde agricole vers des pratiques durables. Ce programme est co-financé par les agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne, par la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime.

#### Concours « J'agis pour préserver l'eau »

C'est dans le cadre du programme Re-Resources précité, que ces différents acteurs lancent le concours « J'agis pour préserver l'eau » auprès des élus et agriculteurs des territoires concernés.

Objectif : valoriser les pratiques environnementales et les actions de préservation de la ressource.



La commune de Vérines, concernée par l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de Fraise, située sur son territoire, s'est inscrite à ce concours avec 2 actions majeures entrant dans ce cadre de préservation de l'eau, à savoir :

1. Le recyclage des eaux usées des lagunes pour l'arrosage des terrains de foot.
2. La mise en place de récupérateurs d'eaux pluviales (2x10 000 litres) en aval des toitures des services techniques pour l'arrosage des espaces fleuris et des plantations récentes.



**Les lauréats seront reçus samedi 25 mars 2023 à l'usine Lucien Grand, à Saint-Hippolyte, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau.**

### › Récupérateurs d'eau de pluie



**Nous vous avons annoncé notre projet de mise en place de récupérateurs d'eau de pluie de grande contenance au pied de la toiture des services techniques de la commune.**

C'est chose faite. 2 cuves de 10 000 litres chacune ont été installées il y a quelques semaines à chaque extrémité de la toiture et elles sont déjà pleines.

Ces cuves devraient nous permettre de continuer à arroser nos espaces verts une bonne partie de l'été et peuvent servir dès maintenant aux différents travaux de nos services techniques.

**Le coût global pour ces 2 cuves est de 7 422 €.**



## › Les forages domestiques

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. La notion d'usage domestique est définie par le code de l'environnement.**

En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau, tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m<sup>3</sup> d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Deux raisons essentielles justifient la déclaration des forages domestiques :

- mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique.
- l'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vient contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

En outre, le recensement des puits et forages privés doit permettre aux agences régionales de santé (ARS), en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant).

### La déclaration de forage domestique en pratique

Pour déclarer un ouvrage de prélèvement d'eau, puits ou forage à des fins d'usage domestique, il est nécessaire de remplir le formulaire Cerfa 13837\*02 et de le déposer auprès de la mairie qui remet un récépissé faisant foi de la déclaration.

#### ■ Pour les ouvrages conçus APRÈS 1<sup>er</sup> janvier 2009

La déclaration doit être réalisée en deux temps :

##### 1<sup>ère</sup> étape

Dépôt à la mairie du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, au moins un mois avant le début des travaux.

##### 2<sup>e</sup> étape

Actualisation de la déclaration initiale sur la base des travaux qui auront été réellement réalisés, dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux. Ce formulaire est à accompagner des résultats de l'analyse de la qualité de l'eau lorsque cette eau est destinée à la consommation humaine.

#### ■ Pour les ouvrages conçus AVANT le 1<sup>er</sup> janvier 2009

Une seule déclaration est nécessaire. Elle reprend les éléments relatifs à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui.





## › Budget prévisionnel 2023

Le budget principal de la commune a été voté lors du Conseil municipal du 28 février dernier. Il est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. Schématiquement, l'épargne générée par la section de fonctionnement (la différence entre les recettes et les dépenses) vient abonder la section d'investissement. L'épargne sert en priorité à rembourser le capital de la dette puis à autofinancer les dépenses d'équipements.

La **section de fonctionnement** présente :

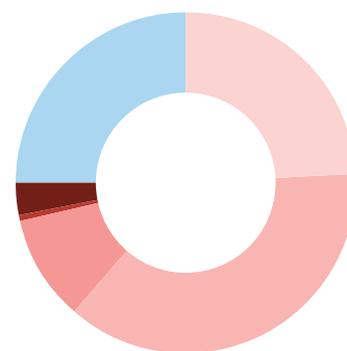
- **465 000 € de charges à caractère général.** Les charges à caractère général reprennent les achats de matières et fournitures (fluides et énergies, denrées alimentaires pour le restaurant scolaire, fournitures de toutes sortes) et les services extérieurs (prestations de services, maintenance, assurances, entretien des bâtiments et des véhicules, locations diverses, frais de communication, fêtes et cérémonies, téléphonie, etc.). Ce montant est en hausse par rapport au budget 2022, essentiellement en raison du doublement prévisionnel des prix de l'électricité et de l'inflation constatée en 2022 et de frais ponctuels pour l'entretien des bâtiments communaux (traitement de charpente sur les ateliers municipaux).
- **705 000 € de charges de personnel** qui comprend la rémunération des agents de la collectivité (titulaires et contractuels). Ce montant est le même que le budget voté en 2022 et confirme l'objectif de stabilité affiché depuis le début du mandat sur ce poste.

- **194 000 € pour les autres charges de gestion courante.** Ce chapitre comprend les indemnités de fonction et charges afférentes des élus (71 000 €), les subventions versées aux associations, les cotisations aux organismes de regroupement (65 000 € pour le SIVOM Plaine d'Aunis compétent en matière de petite enfance et enfance/jeunesse, 8 000 € pour SOLURIS, prestataire informatique) et la participation au fonctionnement du périscolaire (18 500 € alloués à l'association Plaine d'Aunis pleine de jeunes (PAPJ)).
- **8 700 € pour les intérêts d'emprunt,** en baisse avec la diminution de la dette.
- **57 900 € d'autres dépenses,** dont 31 000 € d'attribution de compensation versée à la CDA.

Ces **dépenses de fonctionnement** sont principalement équilibrées par :

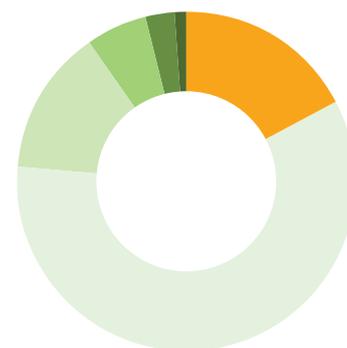
- **113 000 € de produits des services,** principalement la tarification des repas au restaurant scolaire (90 000 €) et les redevances d'occupation du domaine public (13 100 €).
- **1 129 300 € d'impôts et taxes.** Ce chapitre comprend les taxes foncières et d'habitation (990 000 €), la dotation de solidarité communautaire versée par la Communauté d'Agglomération (93 800 €) et les droits de mutations (40 000 €). Pour compenser l'inflation, les bases d'imposition ont été revalorisées de 7,1% en loi de finances. Les taux d'imposition ont quant à eux été majorés de 1% par la commune.

### FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES

Charges à caractère général	465 000
Charges de personnel	705 000
Autres charges de gestion courante	194 000
Frais financiers	8 700
Autres	57 900
Virement = Épargne brute	474 088

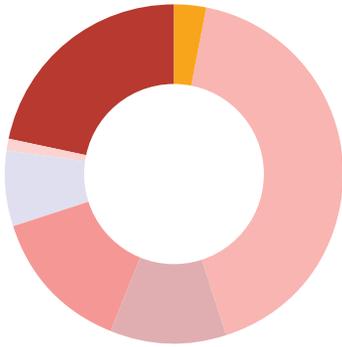


### RECETTES

Report de fonctionnement	328 333
Impôts et taxes	1 129 300
Dotations et participations	264 670
Produits des services	113 000
Autres recettes de gestion	49 385
Autres	20 000

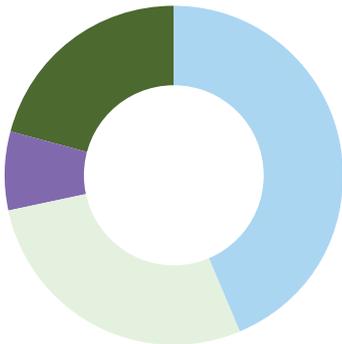


## INVESTISSEMENT



### DÉPENSES

Opérations d'ordre	234 600
AC Investissement	10 900
Remboursement de la dette	78 000
Reste à réaliser	153 044
Equilibre Budget annexe	119 529
Dépenses d'équipement	456 800
Report d'investissement	33 667



### RECETTES

Opérations d'ordre	225 500
Emprunts nouveaux	79 841
Ressources propres	307 111
Virement = Épargne brute	474 088

- 264 670 € de dotations, subventions et participations. Ce chapitre comprend la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les allocations compensatrices de fiscalité versées par l'État (239 000 €) ainsi que les participations diverses de la Communauté d'Agglomération (17 600 €).
- 328 333 € de résultat reporté 2022.

Le **budget de fonctionnement** prévoit le financement de la section d'investissement pour un montant de 474 088 € portant ainsi le **montant global prévisionnel des dépenses de fonctionnement à 1 904 688 €**.

En **investissement**, le montant prévisionnel de la dépense s'établit à 1 086 540 €. Sont prévues les dépenses de remboursement de capital d'emprunt pour un montant de 78 000 € et les **dépenses d'équipements** principalement composées :

- du projet de restructuration du groupe scolaire pour un montant de 206 000 € de frais d'études
- de l'agrandissement de la salle en rez-de-chaussée de la Maison des Associations pour 55 000 €
- de la réfection de voiries accidentogènes pour 25 000 €
- de la réalisation de travaux dans le cadre de la défense extérieure contre les incendies pour 20 000 €
- de l'aménagement d'une aire de jeux à Loiré pour 20 000 €.

- de 130 800 de dépenses diverses (dont 21 100 € de subventions au département pour des études de voirie, 8 000 € de sécurisation des bâtiments communaux, 10 000 € d'enveloppe pour les économies de fluides et énergies, 10 000 € d'étude pour le centre de première intervention, etc.).

Sont également comptabilisés les restes à réaliser pour un montant de 153 044 €. Il s'agit des dépenses engagées en 2022 mais non exécutées et reportées comptablement en 2023. On peut citer la rénovation de la toiture de l'église, l'achat d'une tondeuse, le projet jeunesse composé du skatepark à Vérines et du parcours de santé à Fontpatour, et la construction de l'ossuaire au cimetière).

Les opérations d'ordre pour 234 600 € concernent les **travaux d'enfouissement de réseaux** chemin des Égaux et des Caillerottes et de **modernisation de l'éclairage du terrain de foot**, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Electrification et d'Equipeement Rural (SDEER17).

Ces dépenses sont principalement équilibrées en recettes par les excédents de fonctionnement capitalisés de 186 711,28 €, 15 300 € de subventions d'investissement ainsi que 79 841 € d'emprunt. Le financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement pour un montant de 474 088 € est également pris en compte dans le montant global des recettes d'investissement.

## › Restructuration du groupe scolaire Lucile Desmoulins : point d'avancement

La commune de Vérines poursuit son travail sur la restructuration du groupe scolaire.



Après avoir choisi le cabinet « Atelier Préau » pour nous accompagner en tant qu'assistance à Maitrise d'ouvrage (AMO), le cabinet d'architectes FRENESIS a été retenu à l'issue des auditions qui ont eu lieu en septembre 2022. Les architectes ont engagé la phase de conception architecturale sur la base du scénario proposé par l'AMO et validé par le comité de pilotage (COFIL) et le conseil municipal. Une première esquisse était attendue en janvier. Elle a été présentée au COFIL le 20 février dernier et a fait l'objet de remarques et amendements de la part des parents, des enseignants et des élus. FRENESIS nous a ainsi présenté le projet « final » le 28 février, base sur laquelle le chiffrage des coûts va être élaboré.

Pour rappel, la commune a, au préalable, engagé des négociations auprès de la caisse des dépôts et consignation pour avoir l'aval d'un partenaire financier sur ce projet.

Sur la base du scénario choisi, l'AMO avait estimé les coûts financiers de l'opération à 2,9 M€HT de travaux, soit un coût total de l'opération à environ 5M€TTC (tous frais inclus). L'enjeu du projet « final » est bien entendu de ne pas dépasser cette enveloppe.

Le contexte économique actuel peu favorable nous amène à beaucoup de prudence dans ce dossier et nous conduira sans doute à devoir faire les compromis et les arbitrages nécessaires pour rester dans le budget alloué à l'opération.

### › Des nouvelles de la Ludomobile !

Comme neuf autres communes de la CDA, Vérines soutient le projet de « Ludomobile » (ludothèque itinérante) porté par la ludothèque de Mireuil. Celui-ci a pris du retard sur le planning prévu car la CAF, en tant que financeur, a souhaité que ce projet soit davantage en adéquation avec « La Rochelle, territoire Zéro Carbone », et donc émis le souhait que le véhicule choisi soit un véhicule hybride ou électrique. C'est chose faite et la convention est désormais signée avec la CAF, financeur à hauteur

de 80% du montant du budget d'investissement. Reste à financer les 20% restants, soit environ 18000 euros. C'est la CDA qui est sollicitée cette fois, à travers la politique de la ville, dans le cadre de la solidarité communautaire. Le projet a donc de bonnes chances de voir le jour et des premières expérimentations pourraient avoir lieu dès septembre sur les communes engagées. En ce qui concerne Vérines, 2300 euros sont consacrés au budget 2023 à ce projet.



## › #Projet jeunesse et sportif



### FONTPATOUR

Pour le plaisir des petits et des grands, sportifs ou novices, un parcours de santé avec 6 agrès a été installé à Fontpatour :

1. Slalom
2. Saut de haies
3. Barres parallèles
4. Bascule d'équilibre
5. Echelle de suspension
6. Echelle double

Grâce au travail des jeunes Vérimois (Commission jeunesse), ce projet a pu voir le jour.



Nous avons implanté ce parcours sur l'ancien terrain de ball-trap. Des tables de pique-nique ont été installées pour partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Pour que cet endroit soit un vrai lieu de partage et d'échange, nous souhaitons construire un terrain de pétanque et de volley. Pour cette deuxième phase de travaux, nous souhaitons impliquer nos habitants dans un projet participatif, si vous êtes intéressé faites-vous connaître auprès de la mairie.

L'adjointe en charge de ce projet organisera une réunion de chantier début avril.



### VÉRINES

Pour le plaisir de tous, un skate park et une table de ping-pong ont été installés au stade de football, agrémenté de tables de pique-nique.

#### Montant global des travaux

41 627 €

Participation de la CDA

7 800 €

Participation du département

8 325 €

### LOIRÉ

En projet une installation d'une aire de jeux au cours du second semestre 2023.

## › La Dame de Vérines ...

La Dame de Vérines encourage les vérimois à s'inscrire au premier projet participatif de la commune : aménagement du terrain de volley et du boulodrome sur l'aire de loisirs de Fontpatour. Elle ne doute pas de l'implication de ces derniers pour le bien de la collectivité.





## › Vacances Jeunesse 2023

Dans le cadre de sa politique consacrée à la Jeunesse, le Département propose aux jeunes Charentais-Maritimes âgés de 6 à 16 ans, près de 100 séjours regroupés dans le catalogue « Horizon Vacances Jeunesse », accessible à cette adresse :

<http://ebook.charente-maritime.fr/eBook/jeunesse/horizon-vacances-jeunesse/>

Un soutien financier pour les familles aux revenus modestes peut être attribué sous forme de « Bon Vacances », le quotient familial CAF/VACAF ou MSA doit être inférieur à 1 101 €.

Le prix de séjour pris en compte par enfant pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 800 € pour les 6/12 ans et à 850 € pour les 13/16 ans, pour 5 jours minimum et 17 jours maximum

par année, pour les séjours inscrits dans le catalogue.

Les personnes sont invitées à compléter la demande de « Bon Vacances » en ligne en y joignant l'attestation d'inscription avec acompte versé du séjour choisi, délivrée par l'organisme, via le téléservice accessible à l'adresse suivante :

[https://avotreservice.charente-maritime.fr/e\\_services/bon-de-vacances/](https://avotreservice.charente-maritime.fr/e_services/bon-de-vacances/)

Le compte doit être au nom de la personne qui demande l'aide.

Une réponse sera adressée à la famille indiquant le montant de l'aide accordée, qui pourra être modifié si d'autres aides, non mentionnées par la famille, lui sont attribuées.

## › Bien Vivre Ensemble

### Vie sociale



Les services de l'Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS) sont disponibles de jour comme de nuit pour vous aider en cas de conflit de voisinage, de nuisances diverses, de situation d'isolement, de besoins de renseignements.

Les médiateurs sociaux sont disponibles (gratuitement) de jour du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 14h à 19h et de nuit du lundi au dimanche de 19h à 2h y compris les jours fériés, aux numéros suivants :

06 70 80 88 93 - 05 46 41 32 32

Une permanence mensuelle sera organisée sur notre commune prochainement.

## › Un nouvel élan pour les seniors de l'ASV !

Le début 2023 à été marqué par l'arrivée du nouvel entraîneur des équipes seniors : Philippe Lassale.



Formé à l'ESR (Entente sportive Rochelaise) dès 1974, Philippe a ensuite joué à l'Avenir Maritime (Laleu/ La Pallice) 9 ans pendant lesquels le club montera de Promotion de ligue à 4eme division nationale et Philippe sera élu meilleur buteur du championnat avec 16 buts durant la saison 87/88 !

Il évoluera ensuite au FC Montauban pour revenir à ses racines en Charente Maritime à l'Avenir Maritime puis au FC Périgny en tant que joueur et éducateur (3 montées successives).

D'autres clubs bénéficieront également de ses compétences sportives : Aytré, les diables rouges de Châtelailon et enfin l'ASV.

Malgré une arrivée à la mi-saison, l'objectif est clair pour Philippe : le maintien de l'équipe 1<sup>ère</sup> en D3 (District).

Homme de challenge, souhaitons lui de beaux résultats sportifs et une belle fin de saison.

Allez l'ASV



## > Yélo Innove

Nouvelle billettique

**yélo innove & modernise sa BILLETTIQUE**

rapide

facile

innovant

Tout ce qu'il faut savoir sur la nouvelle billettique



+ d'infos sur [yelo-innove.fr](http://yelo-innove.fr)



**À partir de mars 2023, vous verrez apparaître dans les bus, TAD, ISIGO, bateaux et parcs-relais Yélo et sur les quais des gares, de nouveaux équipements de validation mais aussi des nouveaux titres de transport (carte occasionnelle, QR codes).**

En juillet 2023, de nouveaux distributeurs automatiques de titres seront également mis en place. Ces nouveautés vont faire évoluer et faciliter vos gestes d'achat et de validation sur le réseau Yélo. Ces nouveaux équipements, serveurs informatiques et supports de titres sont les éléments qui constituent la nouvelle billettique de notre réseau.

L'installation de ces équipements modernes et innovants va se dérouler progressivement entre mars et juin 2023. L'équipe Yélo se mobilise pour accompagner les usagers durant cette période de transition.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet dédié : [yelo-innove.fr](http://yelo-innove.fr)

## > Digital CleanUp Day

En prolongement du Digital CleanUp Days (13-18 mars), la Mairie recueille vos équipements numériques usagés afin de leur donner une seconde vie.

**DIGITAL CLEANUP DAY**

- Seconde vie des équipements numériques
- Nettoyage des données

Citoyens, entreprises, associations, collectivités, participez sur [digital-cleanup-day.fr](http://digital-cleanup-day.fr)



Bac de dépôt en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

**yélo**

Marché, shopping, sorties...  
Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois, les bus et les parcs-relais Yélo sont gratuits\*

**1<sup>ER</sup> SAMEDI BUS GRATUIT**

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

yelo-larochelle.fr | Yélo | tous vos déplacements à la carte

## > PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)



L'Agglo, ses voisins de l'Aunis et de l'Île de Ré, et la Chambre d'Agriculture 17 sont engagés dans un **Projet Alimentaire de Territoire** pour développer une agriculture durable et rapprocher les consommateurs et les producteurs locaux. Des aliments sains, produits dans le respect de la terre et consommés ici : voici l'ambition des acteurs mobilisés sur ce projet.



Les périodes de confinement l'ont démontré : le besoin s'accroît chez les consommateurs de s'approvisionner en circuits courts.

Aujourd'hui, une grande partie de la production agricole du territoire est consommée ailleurs et ce qui est mangé ici est, la plupart du temps, importé...

Aux côtés des acteurs locaux, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, les Communautés de Communes Aunis Sud, Aunis Atlantique et de l'Île de Ré, la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime se sont associées pour construire un projet adapté à ce bassin de vie. Ils ont été rejoints par le Port de pêche de La Rochelle et la FRAB Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique).

### Pourquoi un projet alimentaire de territoire (PAT) ?

Le PAT propose des mesures concrètes pour plus de proximité entre le champ et l'assiette :

- soutenir l'installation d'agriculteurs
- développer les circuits de proximité
- offrir des produits locaux de qualité
- adopter une alimentation durable

L'enjeu derrière est triple : préserver la santé des « mangeurs » par une alimentation saine et locale, garantir une juste rémunération aux agriculteurs et produire dans le respect de la terre et de la mer en préservant la qualité de l'air, des eaux et des sols.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie locale zéro carbone de l'agglo, destinée à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Elle en est l'un des piliers.

### Quelques adresses pour consommer local :

<https://www.acheteralsource.com/producteurs-en-france/all/departement/17/>

<https://www.fraislocal.fr/>

<https://aunis-sud.fr/producteurs-locaux/>

<https://www.panierdenoscampagnes.fr/>

<https://lesfermiersdumaraispoitevin.com/>



Faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité



Diminuer l'empreinte carbone de notre alimentation



Améliorer les revenus des agriculteurs



Réduire le gaspillage alimentaire



Développer et diversifier les productions locales



Sensibiliser à des pratiques alimentaires écoresponsables



Assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs



Rassembler autour des enjeux alimentaires



Structurer le stockage et la transformation de la production sur le territoire



Augmenter la part de produits locaux et bio dans la restauration collective



Accompagner la transition agroécologique des exploitations





## › Hommage à Madame Jeanine Renard



**Née juste avant la grande crise de 1929, Jeanine Renard a toujours été une femme engagée. La retraite venue, c'est vers des responsabilités électives et associatives qu'elle a consacré son énergie et son temps.**

C'est sous l'égide de Monsieur Metayer alors maire de VERINES que le projet de jumelage avec la commune de Fiti lieu a vu le jour. Il se dit que « le pineau a fait pencher la balance pour le oui ». Un jumelage entre « le pays de la montagne » et « les pays de la côte » .

Après un an de fiançailles et pour acter cette union un « mariage fictif » a été concélébré par les deux maires de l'époque. Nous étions le 24 août 1991.

Extrait du « contrat de mariage parodique :

« Le 24 Août mil neuf cent quatre vingt onze, devant nous ont comparu publiquement en la salle des fêtes ...  
...Hubert, Jean Fiti lieu, alias GROS, GROS INDUSTRIEL...

et Yvette, Eugénie, Julienne VERINES, alias LE GUERNEVEL...

...Monsieur Alain AUTEFFE, Ingénieur-Inventeur et fabricant de TGV Atlantique, celui-ci contrôlera avec sang froid la vitesse de croisières des jeunes mariés...

*Sur notre interpellation, les futurs époux... ont déclaré l'un et l'autre se prendre pour époux...*

*...Lecture faite et invité à lire l'acte, les époux et les témoins ont signé avec nous, MARTINELLI Gérard, Maire de FITILIEU, METAYER François, Maire de VERINES ».*

Madame Renard, élue adjointe au maire en 1989, a soutenu activement la création de cette nouvelle association dont elle fut présidente de 2000 jusqu'à son décès le 11 novembre 2022.

En 2019, les échanges entre les Fiti liards et les Véri nois se sont raréfiés faute de participants et c'est à regret que l'association de jumelage va être dissoute prochainement.

Nous remercions notre doyenne aujourd'hui disparue pour sa bienveillance, son implication, son dynamisme, son intérêt pour l'histoire locale et toutes ces années de bons et loyaux services au profit de la collectivité.



« Avec ses 90 printemps, l'œil malicieux et pétillant plein de cette jeunesse que l'on confère aux personnes sur lesquelles le temps n'a pas d'emprise, Jeanine, ce petit bout de femme participait à nos séances de peinture le mardi soir.

Ces années, passées parmi nous nous donnaient le sentiment d'être ses enfants.

Elle était la mémoire d'une époque qu'elle nous faisait partager avec émotion et humour.

Jeanine sera toujours présente dans le groupe de peinture. »

Le groupe de peinture.



## › Bibliothèque municipale de Vérines

13 rue de la Verrerie 05 46 41 87 93 [bibliothequedeverines@gmail.com](mailto:bibliothequedeverines@gmail.com)

Horaires : Lundi 16h30-18h, Mercredi 10h-12h, Jeudi 16h30-19h. Visiter notre site internet : [cdalarochelle.bibli.fr](http://cdalarochelle.bibli.fr)

Adhésion pour l'année 10€.

Gratuit pour les enfants et les demandeurs d'emploi

Vous pouvez emprunter 10 livres par personne !!

Durée du prêt 4 semaines et on peut prolonger... Gestion informatique, de chez vous, vous pouvez consulter votre compte lecteur, faire des réservations, visiter le catalogue de la bibliothèque et du réseau.

### Les documents

Livres adultes et enfants : achats tout au long de l'année qui suivent l'actualité littéraire + un dépôt de 750 livres, 200 CD et 60 DVD pour l'année par la Médiathèque de la Charente-Maritime avec des renouvellements tous les mois.

Des sacs « surprises » adultes sélectionnés par la Médiathèque de La Rochelle.

Chaque sac a un thème et contient 3 à 5 livres facile à lire sur différents sujets.

Les bibliothèques municipales sont des espaces publics ouverts à tous. Chacun est libre de se créer une représentation de la bibliothèque, selon ses attentes et ses projections. Alors venez visiter celle de votre commune. Nous parlerons ensemble de vos lectures ...

Un grand merci à tous ceux qui fréquentent la bibliothèque de Vérines. Nous espérons vous voir encore plus nombreux en 2023 !

*Bernadette et Catherine*

### DERNIÈRES ACQUISITIONS DE LIVRES ADULTES FEVRIER 2023

- Marie-Hélène Lafon : *Les sources* Roman
- Arnaldur Indridason : *Le roi et l'horloger* Policier
- Véronique Ovaldé : *Fille en colère sur un banc de pierre* Roman
- Lisa Gardner : *Au premier regard* Policier
- Maud Ankaoua : *Plus jamais sans moi* Roman
- Jean-Louis Fournier : *Veuf cherche femme immortelle* Roman
- R.J Ellory : *Une saison pour les ombres* Policier
- Shari Lapena : *En secondes noces* Policier
- Philippe Claudel : *Crépuscule* Roman
- Philippe Besson : *Ceci n'est pas un fait divers* Roman
- Agnès Ledig : *Un abri de fortune* Roman
- Pierre Lemaitre : *Le silence et la colère* Roman



## › Vérines aime le Théâtre

Après deux ans d'interruption la troupe du foyer laïc de Loiré est remontée sur les planches pour jouer une pièce à guichet fermé « *Alors Arlette Heureuse* » .

Devant le succès remporté rendez-vous est donné l'année prochaine pour une nouvelle comédie.

Pour la deuxième année consécutive, La Troupe du Pavé revient à Vérines avec une nouvelle pièce : « *Burlingue* » le 31 mars à 20h30 à la salle des fêtes.

Jeanine et Simone, deux secrétaires, travaillent dans le même bureau depuis toujours. Elles effectuent chaque jour les mêmes tâches simples et répétitives jusqu'au jour où l'une a besoin d'une gomme que l'autre possède et refuse de lui prêter...

Comme l'année dernière les bénéfices seront reversés à la lutte contre les violences faites aux femmes.





## › Expositions

La salle du conseil accueille depuis plusieurs mois diverses expositions . La Mairie a eu le plaisir de vous faire découvrir :

**En septembre** à l'occasion des journées du Patrimoine, les artistes du collectif Quai de l'Estampe ont exposé leurs gravures.

**En octobre**, l'exposition de photos « Les ailes du marais », réalisée par 3 membres de l'association « Vie Sauvage », le Véroinois Claude Sicard, Jean Claude Perrinaud et Didier Von Tillmann.



Claude Sicard

**En novembre**, Marie Talon de Vérines, a présenté ses tableaux aux couleurs vives et parfois métallisées dans un style à mi-chemin entre l'art Naïf et le Cubisme.



Marie Talon

**En décembre et janvier**, l'artiste pluridisciplinaire (sculpture, dessin, poésie...), Jean-Claude Caillaud, a montré une partie de ses œuvres.



Jean-Claude Caillaud

**En février**, Jess de Fontpatour artiste pluridisciplinaire (mosaïque, peinture, sculpture,...) a exposé les fruits de son esprit créatif.



Jess

**En mars**, c'était le tour de Valérie Kalfa, dessinatrice au trait : technique artistique qui consiste à créer une image composée de lignes droites ou de courbes distinctes placées sur un arrière-plan, sans gradations d'ombre ou de teinte.



Valérie Kalfa

## › Exposition arts plastiques et créatifs

La section arts plastiques et créatifs de l'association véroinoise FJEP (Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire) vous invite à sa 21<sup>ème</sup> exposition.

Cette dernière se tiendra à la salle des fêtes le samedi 10 juin de 10h à 18h ainsi que le dimanche 11 juin de 10h à 16h. Le vernissage aura lieu le samedi 10 juin à 18h.



# 18 | ASSOCIATIONS

Mai à vélo, une fête nationale pour que vive l'engouement pour le vélo.

Mai devient le mois pour se remettre en selle. Un mois, plutôt qu'une journée, pour que le vélo soit à la fête. Deux balades vous sont proposées autour du vélo au départ de Vérines :

- La traditionnelle sortie du 1<sup>er</sup> mai organisée par « l'Avenir Enchanteur », départ à 9h30 depuis le Foyer de Loiré.
- Et la non moins conviviale sortie du 7 mai, départ de Loiré à l'aire de covoiturage à 9h30, halte à la mairie à 10h, halte à la Chèvrerie à 10h30 et arrivée à la station de Fraise vers 11h. Une visite de la station de pompage sera organisée ainsi qu'une présentation sur la préservation des oiseaux. Ce parcours est ouvert à tous, petits et grands.

Pour ces deux sorties prévoir votre pique-nique.



## Carnaval des Enfants

Comme l'année dernière, l'association Lucile et Cie a réuni de nombreux enfants et parents autour de Monsieur Carnaval le dimanche 26 février.



Un défilé festif et musical a animé les rues de Vérines. Un grand merci à tous les participants qui ont su braver le vent et le froid pour partager ce moment convivial dans la bonne humeur. Le succès fut une nouvelle fois au rendez-vous.

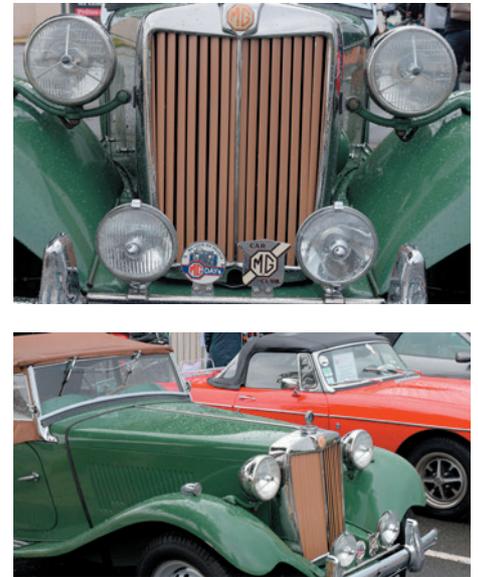
Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations ou ventes

dont les bénéfices serviront comme toujours à financer du matériel ou des sorties scolaires pour les enfants de l'école. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez de nouvelles idées d'animation !

Contact Lucile et cie : 06 75 55 07 12  
lucileetcieverines@gmail.com

## British Pilot's Day

Exposition et rallye de voitures anglaises le dimanche 14 mai au parking de la mairie.



De 8h à 9h30 : exposition de voitures anglaises

9h30 : départ des pilotes

### Informations :

Historic British Road  
hbr.verines@gmail.com



## › Ouverture marché 2023

Nous l'attendions tous avec impatience, le marché de Vérines vous accueillera de nouveau à partir du vendredi 14 avril jusqu'au vendredi 15 septembre 2023 pour sa 4<sup>ème</sup> édition.



Avec une fréquentation exceptionnelle l'année dernière et suite à de nombreuses demandes, le marché débutera à 17h pour se terminer à 21h.

Devant l'engouement de cet événement qui contribue à la vie de notre commune, de nombreux commerçants se sont manifestés pour nous rejoindre. Vous y retrouverez les plus fidèles qui nous accompagnent depuis le début, ainsi que quelques nouveaux visages que vous découvrirez et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Afin de rendre ce moment encore plus festif et convivial, nous avons décidé cette année d'associer occasionnellement à votre marché un événement (concert, animation...) et d'impliquer parfois une association de la commune.

Nous n'en dirons pas plus pour le moment, encore un peu de patience...

Nous vous espérons nombreux pour cette reprise, car vous êtes les garants de la réussite de ce marché communal.

A très vite.



## › Marché de Fontpatour

Vérines renoue avec son traditionnel marché de Fontpatour, ou fête des petits pois.



Sur ce marché annuel qui prend place dans les rues principales de Fontpatour, vous retrouverez de nombreux commerçants, des jeux et manèges pour enfants, balades en poney, animations musicales, chants marins, ambiance festive avec de nombreux concours : autour des petits pois, panier garni, meilleur farci charentais...

Et de nombreux lots à gagner.

Restauration et buvette sur place.  
**Jeu**di 18 mai (Ascension), parking, de 9 h à 17h.

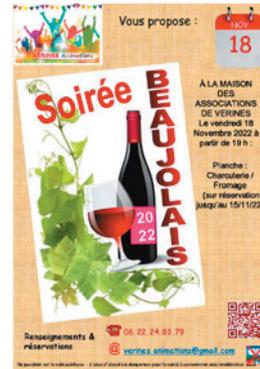
Rond Point de La Liberté,  
Fontpatour  
17540 VERINES

verines.animations@gmail.com

Ce sera également l'occasion de retrouver le vide grenier, rue des Gués, chemin de Saint Hilaire et chemin du Moulin organisé par Lucile et Cie.

Infos pour la réservation  
06 77 40 80 03  
ou lucileetcieverines@gmail.com

# retour en images



## AVRIL

Samedi 1 <sup>er</sup> avril à 14h	Concours de belote	Salle des Fêtes	Les Aînés Ruraux
Samedi 8 avril à 18h30	Concours de palets	Salle des Fêtes	ASV
Samedi 15 avril	Repas dansant	Salle des Fêtes	ACCA
Dimanche 23 avril	Rallye Vélo		Lucile et Cie

## MAI

Lundi 1 <sup>er</sup> mai	Sortie vélo	Foyer de Loiré	l'Avenir Enchanteur
Samedi 6 mai	Projection sur la poche de La Rochelle suivi d'échanges avec une conférencière	Salle des Fêtes	Anciens Combattants
Dimanche 7 mai	Exposition de véhicules militaires	Parking de la mairie	Anciens Combattants
Dimanche 7 mai	Balade pique-nique à vélo à Fraise	Départ Mairie	Mairie
Lundi 8 mai, 11h	Célébration de la libération et animations	Cimetière	Anciens Combattants
Dimanche 14 mai	Expo et 2 <sup>ème</sup> rallye à énigmes	Parking Mairie	Historic British Road
Jedi 18 mai, 9h à 17h	Marché de Fontpatour	Fontpatour	Vêrines animations,
Jedi 18 mai	Vide grenier du marché de Fontpatour	Fontpatour	Lucile et Cie

## JUIN

Dimanche 4 juin	Fête des gosses en matinée	Foyer de Loiré	l'Avenir Enchanteur et Lucile et Cie
Samedi 10 et dimanche 11 juin	Exposition d'artistes	Salle des fêtes	FJEP
Dimanche 11 juin	Assemblée Générale ACCA	Maison des Associations	ACCA
Vendredi 16 juin	Duo TwoMuch	Clos Marchand	Vêrines animations
Dimanche 18 juin	Vide grenier	Terrain de Football	ASV
Samedi 24 et dimanche 25 juin	Tournoi de Foot	Terrain de Football	ASV
Vendredi 30 juin	Fête de l'école	Ecole	Lucile et Cie

## JUILLET

Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Marche Solidaire	Terrain de Football	Bougez contre la SLA et (Vêrines Animations)
Samedi 15 juillet	Bal des sapeurs-pompiers	Terrain de Football	Amicale des Sapeurs-Pompiers Angliers-Vêrines